

Implantation et développement d'Espaces sans Tabac en Bourgogne Franche Comté

2019 -2023



Dossier de candidature 2019

Appel à projets régional Fonds de lutte contre les Addictions liées aux substances psychoactives 2019- BFC



Partie 1 - Fiche identité du projet

Titre du projet ¹	IMPLANTATION et DEVELOPPEMENT d'ESPACES sans TABAC en BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Structure(s) porteuse(s) du projet	COORDINATION REGIONALE PREVENTION de la LIGUE CONTRE LE CANCER de BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Structure bénéficiaire de la subvention <i>(Dans le cas où le projet est co-porté par plusieurs associations)</i>	COMITES DEPARTEMENTAUX de la LIGUE contre le CANCER de COTE d'OR, du DOUBS Besançon et du DOUBS Montbéliard , de HAUTE SAÔNE, du JURA, de SAÔNE et LOIRE et du TERRITOIRE de BELFORT
Coordinateur du projet	Docteur GIRARDEL Jean-Marie, Coordinateur Régional Prévention,

Mise à jour le 25 octobre 2019

26 dossiers ont été reçus en réponse à cet appel à projets. Le comité de sélection du 18 octobre 2019 a émis un avis favorable sur 12 projets portés par les associations suivantes : Ligue cancer 90, APAR, Sauvegarde 71, ADLCA, ADDSEA, Renouveau, CH Macon, Croix rouge 71, GH 70, CHU Dijon, IREPS, CH Dole.

AAP « Lutte contre les addictions 2019-BFC »

Décision du Directeur général de l'ARS BFC suite à l'avis du Comité de sélection du 18 octobre 2019

placée auprès de Monsieur le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté

26 dossiers ont été reçus en réponse à l'AAP « Lutte contre les addictions 2019-BFC.

Ils ont été analysés et présentés lors du comité de sélection du 18 octobre 2019.

- I. Il est proposé aux membres du comité de sélection d'émettre un avis favorable sur les douze projets présentés par les associations mentionnées ci-dessous :

	Structures	Objectif général de l'action	Durée du projet	Montant retenu	Propositions du financeur
1	Ligue Cancer 90	Implantation et développement d'Espaces Sans Tabac (EST) en BFC	2 ans	104 404 €	Concentrer les actions sur les objectifs 1 et 2 du projet. Ne pas se limiter à 20 EST et étendre au département de la Nièvre.
		Démarche de RDR			
2	APAR	alcool en structures d'hébergement	18 mois	30 000 €	S'appuyer également sur les acteurs locaux de l'addictologie.
3	SAUVEGARDE	Programme de soutien parental et familial de	2 ans	96 485 €	Financement de 4 sites (Auxerre, St Claude,

Coordination et déroulé du projet

- Appel à projet par l'ARS B-FC : Printemps 2019
- Rédaction du Projet : été 2019
- Information sur le Projet aux CD de B-FC : 27 Août 2019
- Acceptation du dossier du CD 90 : 18 Octobre 2019
- Lancement de l'opération Espaces sans Tabac : 15 Novembre BESANCON
- Présentation du Projet : 3 Novembre 2020 BESANCON en visio conférence
- Point d'étape du projet : 8 Juin 2021 BELFORT visio conférence
- « : 9 Décembre 2021 BELFORT visio conférence
- « : 7 Avril 2022 conférence téléphonique KPMG
- Prolongation du Projet jusqu'au 31 Décembre 2023
- Présentation du Projet aux Journées Francophones de Tabacologie : 24-25 Novembre 2022 à DIJON
- Point d'étape du Projet : 27 Avril 2023 BELFORT visio conférence KPMG ARS
- Clôture du Projet : 31 Janvier 2024

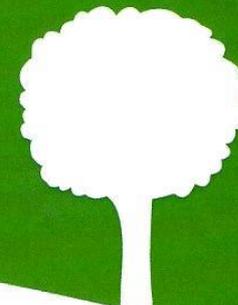
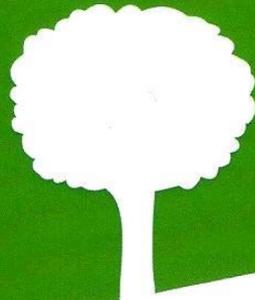


IMPLANTATIONS D'ESPACES SANS TABAC BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

COORDINATION DU PROJET : COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ESPACE SANS TABAC





TERRITOIRE DE BELFORT



TERRITOIRE DE BELFORT

Belfort (19)
 Offemont (13)
 Rougemont-le-Château (6)
 Meroux/Moval (5)
 Chaux (3)
 Chavanatte (2)
 Pérouse (2)
 Cravanche
 Evette-Salbert
 Etueffont
 Foussemagne
 Giromagny
 Roppe (3)
 Valdoie

PAYS DE MONTBÉLIARD

Voujaucourt (9)
 Sochaux (8)
 Pont-de-Roide (7)
 Vieux-Charmont (5)
 Grand-Charmont (5)
 Taillecourt (4)
 Seloncourt (4)
 Bavans (3)
 Feschés-le-Châtel (3)
 Nommay (3)
 Roches-les-Blamont (3)
 Saint-Hippolyte (3)
 Ecot (1)
 Berche
 Villars-les-Blamont

CÔTE-D'OR

Chevigny-Saint-Sauveur (8)
 Longvic (6)
 Quetigny (6)
 Marsannay-la-Côte (5)
 Fontaine-les-Dijon (4)
 Gevrey-Chambertin (4)
 Talant (4)
 Percy-sous-Thil (3)
 Couchey (2)
 Dijon (2)
 Genlis (2)
 Sombornon (2)
 Chenôve

DOUBS

Valdahon (11)
 La-Rivière-Drugeon (8)
 Ornans (8)
 Doubs (4)
 Besançon
 Ecole-Valentin
 Franois
 Miserey-Salines
 Pouilley-les-Vignes
 Serre-les-Sapins

HAUTE-SAÔNE

Vesoul (25)
 Luxeuil-les-Bains (15)
 Dampierre-sur-Salon (2)
 Vaire-et-Montoille (1)
 Lure (13)

JURA

Lons-le-Saunier (22)
 Champagnole (8)
 Bletterans (7)
 Desnes (2)
 Morez

SAÔNE-ET-LOIRE

Autun (20)
 Saint-Vallier (3)
 Toulon-sur-Arroux (3)
 Chalon-sur-Saône
 Charnay-les-Mâcon
 Chauffailles
 Cluny
 Saint-Léger-sur-Dheune (4)
 Tournus

NIÈVRE

Nevers

ESPACES SANS TABAC

Mise à jour OCTOBRE 2022

Espaces sans Tabac B-FC

Répartition par Comités et Communes

Janvier 2023

Comités Départementaux	Nombre de Communes	Implantées	%	En projet
CD 25 Doubs Besançon	421	4	0,9 %	6
CD 25 Doubs Montbéliard	150	13	8,6 %	2
CD 39 Jura	494	4	0,8 %	1
CD 70 Haute Saône	539	4	0,7 %	1
CD 90 T. de Belfort	101	7	7 %	7
CD 21 Côte d'Or	698	12	1,7 %	1
CD 58 Nièvre	309	-	-	1
CD 71 Saône et Loire	564	3	0,5 %	6
CD 89 Yonne	423	25	6 %	
Total	3.275 (+ 423)	47 BFC (+25)	3,5 % (+ 6%)	25

Municipalités ayant adhéré au projet : 108 Mars 2024

un à 20 sites scolaires implantés par commune suivant leur importance.

Côte d'Or : 15

Doubs Besançon : 16

Doubs Montbéliard : 30

Jura : 10

Haute Saône : 9

Nièvre : (1)

Saône et Loire : 7

Territoire de Belfort : 20



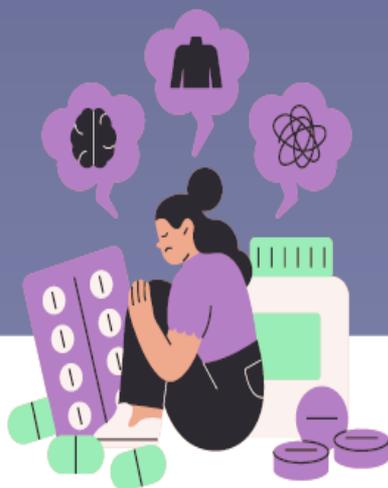
SÉMINAIRE RÉGIONAL ADDICTIONS

Programme régional de lutte contre le tabac
2024-2027

ET

Fonds de Lutte Contre les Addictions En Bourgogne-Franche-Comté

12 MARS 2024
14:00 – 16:30



ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

la santé pour territoire

G ENEIS by **KPMG**

Le bilan du précédent programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2018-2022

Un bilan du PNL 2018-2022 globalement satisfaisant

- Dans la continuité du PNRT 2014-2017
- Un arsenal de **mesures reposant sur tous les leviers** : économiques, sanitaires et sociaux
- Appuyé par le Fonds de lutte contre les addictions (**enveloppe annuelle 130 M€**)
- Des **avancées notables grâce à la réalisation de 71% des actions prévues**, notamment :

✓ **Dénormalisation de plus en plus visible du tabac** dans la société : 7000 espaces sans tabac, 500 lieux de santé sans tabac

✓ **Amplification du marketing social visant à l'arrêt du tabac**: Campagne Mois sans tabac

✓ **Amélioration de l'accès aux TSN** : 71 spécialités remboursés, 100 000 prescripteurs, 1 million de bénéficiaires/an

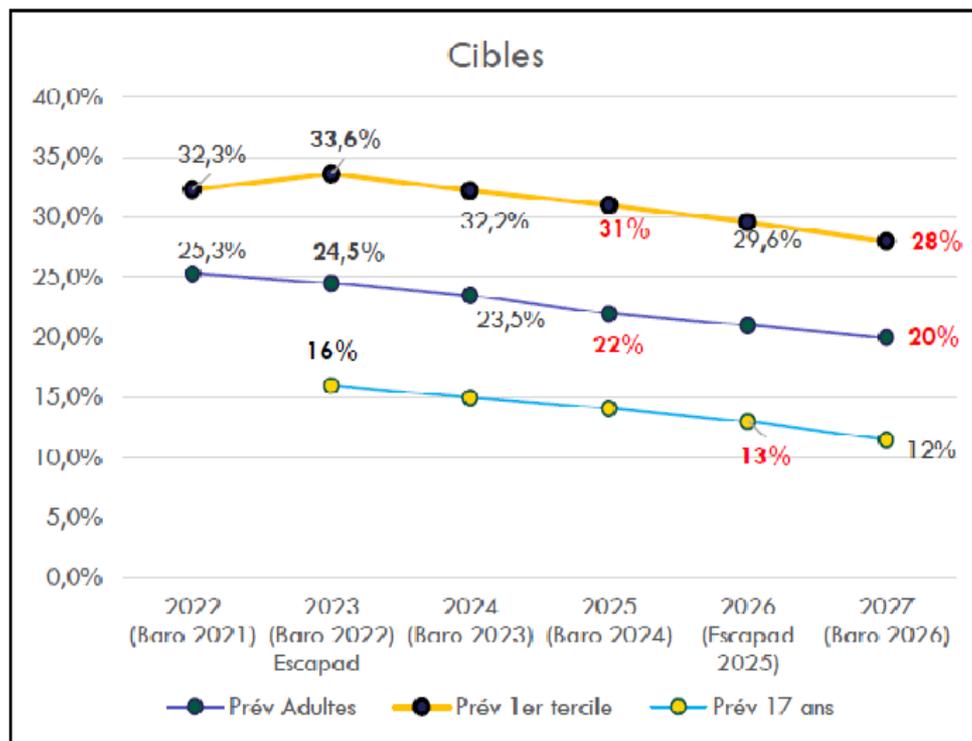
✓ **Essor de la prévention en milieu scolaire**

✓ **Economie du tabac** : paquet à 10€, traçabilité des paquets de cigarettes, lutte contre la fraude

Le bilan du précédent programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2018-2022

- Des résultats positifs : **baisse historique de la prévalence du tabagisme quotidien en France**
 - ✓ **Chez les adultes** de 2014 à 2019 : de 28,5% à 24%
 - ✓ **Chez les jeunes** entre 2017 et 2022 : de 25% à 16%
- **MAIS un nombre de fumeurs quotidiens encore important:**
 - ✓ **Stabilisation du tabagisme** (24,5%) chez les adultes entre 2019 et 2022
 - ✓ **Creusement des écarts selon le statut socioéconomique** : fumeurs à revenu modeste (33,6%) vs fumeurs à revenu élevé (20,9%) soit + 13 points d'écart
 - ✓ **Banalisation des produits du vapotage chez les jeunes** : augmentation de l'usage de la cigarette électronique de 2% à 6% entre 2017 et 2022

Les objectifs du nouveau programme national de Lutte Contre le Tabac (PNLT) 2023-2027



- 2025**
 - Diminuer à 22 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans
 - Et à 31% la part des fumeurs quotidiens parmi la population aux revenus les plus modestes
- 2026**
 - Abaisser à moins de 13 % la part des fumeurs quotidiens chez les jeunes de 17 ans
- 2027**
 - Diminuer à 20 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans
 - Et à 28% la part des fumeurs quotidiens parmi la population aux revenus les plus modestes
- 2028**
 - Abaisser à 10 % la part des fumeurs quotidiens chez les jeunes de 17 ans

Objectif 5% en 2032 Les enfants nés depuis 2014 deviennent la première génération d'adultes non-fumeurs (<5% de fumeurs)

Le contenu du PNLT

Les 5 axes du PNLT

- 1 PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES
- 2 ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC
- 3 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION LIÉE AU TABAC
- 4 TRANSFORMER LES MÉTIERS DU TABAC ET LUTTER CONTRE LES TRAFICS
- 5 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DANGERS LIÉS AU TABAC ET LES INTERVENTIONS PERTINENTES

5 axes déclinés en 26 actions et 70 mesures pour conduire la France vers sa 1^{ère} génération sans tabac

Les 6 mesures phares

Protéger nos jeunes en rendant moins accessibles les produits du tabac et du vapotage

Le renforcement du contrôle de l'interdiction de vente des produits du tabac et du vapotage pour protéger les mineurs

Le paquet neutre pour tous les produits du tabac et du vapotage

Le signal prix pour aller vers un paquet de cigarettes à 13€ en 2027

De nouveaux espaces extérieurs à usage collectif libérés du tabac : les plages, parcs publics, forêts, abords extérieurs de certains lieux publics à usage collectif, notamment les établissements scolaires

La généralisation des LSST et des campus et écoles sans tabac

L'interdiction de la vente des produits du vapotage à usage unique (puffs)

Préserver notre environnement grâce à :

Autres actions des axes 1 et 2 du PNLT

AU NATIONAL

1 - PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES

- Déployer la stratégie nationale de développement des CPS chez les enfants et les jeunes
- Faire de la pratique de l'activité sportive et des événements sportifs un relai des messages antitabac
- Faciliter l'accompagnement à l'arrêt des mineurs, en particulier dans les lycées pro et agricoles et les centres de formation des apprentis
- Construire une stratégie avec les missions locales pour réduire le tabagisme des 16-25 ans qui les fréquentent (lien avec DGEFP...)
- Développer un accompagnement des fumeurs parents de jeunes enfants (lien avec CNAF, PMI, associations de parents d'élèves ...)

2 - ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC

- Systématiser le repérage du tabagisme dans les 4 bilans de prévention
- Renforcer l'accessibilité aux TSN (TIS, expérimentation prescription pharmacien)
- Renforcer l'accompagnement personnalisé des fumeurs vers l'arrêt (Renfort TIS, CSAPA, libéraux...)
- Renfort prévention et accompagnement vers l'arrêt des publics précaires et CSP- (inclusion dans "Aller-vers", France Travail, asso caritatives...)
- Développer un accompagnement à l'arrêt adapté pour certaines personnes (maladies chroniques, VIH, troubles psychiques)
- Développer des espaces sans tabac en détention et une stratégie d'intervention pour la PJJ

Le contenu détaillé du nouveau programme régional PRLT 2024-2027

1 PRÉVENIR L'ENTRÉE DANS LE TABAGISME, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES

2 ACCOMPAGNER LES FUMEURS, EN PARTICULIER LES PLUS VULNÉRABLES, VERS L'ARRÊT DU TABAC

3 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT DE LA POLLUTION LIÉE AU TABAC

4 TRANSFORMER LES MÉTIERS DU TABAC ET LUTTER CONTRE LES TRAFICS

5 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DANGERS LIÉS AU TABAC ET LES INTERVENTIONS PERTINENTES



PRLT

Sur les 5 axes du programme national, les **3 premiers engagements** intègrent des mesures qui seront déclinées régionalement...

Et qui permettent une continuité avec les orientations du précédent programme



PNLT

Les objectifs régionaux



Objectif

diminuer la prévalence régionale du tabagisme quotidien d'au moins
8% tous les 2 ans au niveau national et régional